

FO défend les droits des employés, des TAM et des cadres

COUPURE ELECTRIQUE

La France risque de subir des coupures de courant cet hiver. Pour faire face à cette situation, l'EFS évalue les impacts possibles sur ses activités.

Malheureusement, FO a constaté que certaines directions régionales envisageaient de continuer à prélever SANS électricité. FO a donc alerté par courrier Mr TOUJAS de cette dérive, tout à fait inadmissible.



Dans le même temps, FO a demandé la négociation d'un accord, afin d'assurer la continuité des activités de l'EFS en cas de coupure de courant, qui pourrait entraîner l'arrêt des transports et la fermeture des écoles. Voici quelques propositions :

- ↪ Adaptation des horaires avec **une attribution d'une prime** en cas de changement de planning < 7 jours.
- ↪ **Pouvoir télétravailler du jour au lendemain**, avec possibilité de dépasser le nombre de jours de télétravail sur la période.
- ↪ **Possibilité de poser des jours d'absence** au dernier moment, notamment pour assurer la garde de ses enfants

Malheureusement, à ce jour, **la direction n'a pas souhaité négocier d'accord.**

La direction estime que la continuité du service public sera assurée, car de nombreux sites possèdent un groupe électrogène. Mais **que se passerait-il si le personnel est dans l'incapacité de se rendre au travail (plus de transport, embouteillage important, école fermée ...)** ?

EVOLUTION DU DIALOGUE SOCIAL

Depuis plusieurs années, le personnel réclame des augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail.



Malheureusement, le bilan du système actuel du dialogue social a définitivement mis en évidence son inefficacité au niveau des régions, alors même que les négociations nationales ont permis des augmentations de salaire.

Par conséquent, deux des trois syndicats représentatifs nationalement dont FO, ont demandé une évolution du dialogue social (notamment avec la suppression des représentants de proximité, inefficaces), afin de répondre davantage aux besoins du personnel, concernant les conditions de travail.

Leur amélioration se passe à deux niveaux :

- **Nationalement**, dans le cadre d'un accord QVCT (Qualité de vie et conditions de travail) que FO réclame depuis des années, et par le biais des instances du personnel (CSEC, CSSCTC)
- **Régionalement**, avec les délégués syndicaux, le CSE et la commission santé, sécurité et condition de travail (CSSCT)

Le nouveau système va permettre :

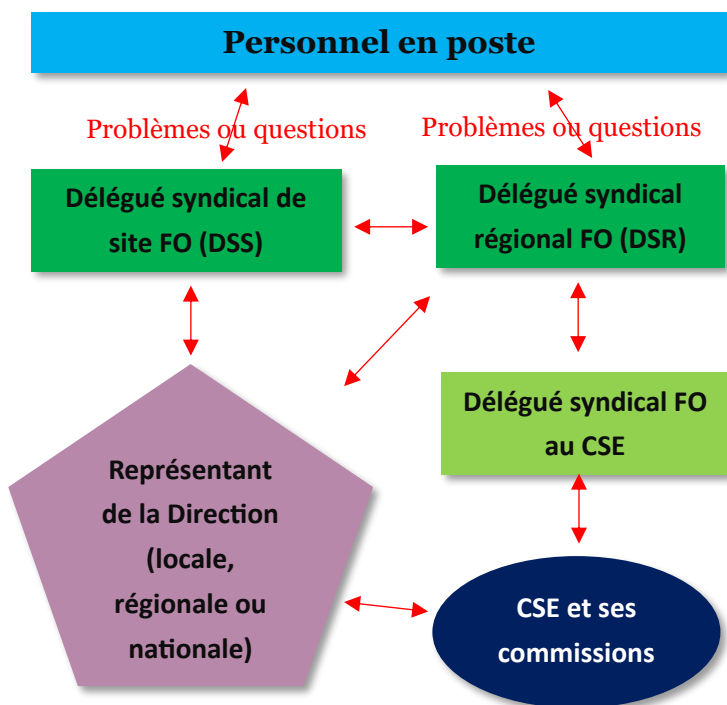
- De doter le CSE et la CSSCT de moyens supplémentaires
- Le représentant syndical au CSE pourra participer aux commissions afin de rapporter à la direction, les réclamations et les problèmes du personnel

Le dialogue social de proximité est également revu afin de le rendre plus efficace.

Dorénavant, le personnel qui aura un problème dans le cadre de son travail, aura la possibilité de solliciter l'un des délégués syndicaux FO de son choix.



Afin de mieux comprendre le dialogue social de proximité, voici un graphique :



Pour répondre le plus rapidement au salarié, FO a mis en place une seule adresse mail : contact@FO-EFS.org

FETES DE FIN D'ANNEE



SITE INTERNET FO-EFS.org

Le site interne de FO EFS a évolué et vous permet d'accéder à tout moment au livret FO « Le résumé de vos droits ».

